

Certification TOSA

Une validation des compétences bureautiques

La certification TOSA est le standard dans la certification des compétences bureautiques. Depuis le 17 avril 2015, la certification bureautique TOSA est inscrite dans la catégorie C « permettant de renforcer ou de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi ». Elle est donc éligible au CPF et à la période de professionnalisation. Il existe une certification TOSA pour chacun des logiciels suivant : Excel, Word, Powerpoint, Outlook et Excel VBA sur les versions 2007, 2010 et 2013(2010 seulement pour Outlook) en français, anglais et français sur version anglaise du logiciel.

A l'issu de la certification, un score sur 1000 est délivré.

Les navigateurs compatibles sont Internet Explorer version 9 ou plus, Chrome version 35 ou plus, Safari version 6 ou plus.

Il est important d'avoir une version supérieure ou égale à 11 de FlashPlayer qui doit être installée sur le navigateur utilisé. Cependant FlashPlayer n'est pas nécessaire pour les tests portant sur Office 2013.

Le TOSA a une période de validité de 2 ans.

Il est important d'avoir une salle de 5 personnes avec des ordinateurs.

Caractéristiques :

- 35 questions (Les questions peuvent prendre la forme d'une vidéo, d'une capture ou bien d'un texte) Le TOSA s'adapte au candidat.
- Il est possible de faire le test chez le client mais il faut respecter le protocole de passage
- Durée de la formation : 2h à 2h30 minutes
- Frais d'accès à plateforme de 390€ comprenant le paramétrage du compte et la formation des administrateurs et la remise d'un kit de communication (Formation à distance)
- Délivrance d'un certificat dans les 5 jours par mail

Test adaptatif :

- Un algorithme « *intelligent* » qui fait « évoluer la difficulté des questions en fonction du niveau du candidat
- Des QCM ergonomiques centrés sur la maîtrise des fonctionnalités
- Des questions de manipulation réelle du logiciel

Comprendre le score :

<i>Niveau</i>	<i>Score</i>	<i>Description</i>
Initial	1 à 350 points	Le candidat a une connaissance limitée des fonctionnalités de base du logiciel et ne peut pas correctement l'utiliser
Basique	350 à 550 points	Le candidat sait utiliser les fonctionnalités de base du logiciel et parvient à réaliser des tâches simples
Opérationnel	550 points à 725 points	Le candidat connaît les principales fonctionnalités du logiciel et parvient à ses fins.
Avancé	725 à 875 points	Le candidat dispose d'une très bonne maîtrise du logiciel, y compris ses fonctionnalités avancées. Sa productivité est excellente.
Expert	875 points à 1000 points	Le candidat dispose d'une connaissance complète de l'ensemble des fonctionnalités du logiciel. Il connaît les différentes méthodes pour réaliser une tâche. Sa productivité est optimale

Les étapes du TOSA



1- Positionnement initial vs objectifs

- ❖ Test d'évaluation en ligne adaptatif
- ❖ 25 questions (QCM et exercices pratiques dans le logiciel)
- ❖ Positionnement sur 5 niveaux + cartographie détaillée des compétences

2- Formation

- ❖ Assurée par vos soins
- ❖ Construite sur la base de nos référentiels pédagogiques
- ❖ Parcours TOSA disponibles chez les principaux éditeurs e-learning

3- Mesure de la progression

- ❖ 2^e test d'évaluation en ligne
- ❖ Édition d'un rapport comparatif entre les 2 tests d'évaluation

4- Certification des compétences acquises

- ❖ Certification TOSA® délivrant un score sur 1000 par logiciel
- ❖ Passage en conditions d'examen (Centre Agréé)
- ❖ Report du score obtenu sur le CV

TOSA®



Les certifications TOSA sont éligibles au CPF

- Elles sont inscrites à l'inventaire de la CNCP depuis le 17/04/2015
- Elles sont inscrites sur la liste Nationale Interprofessionnelle (COPANEF)

Code CPF : 164 617

Nombreux autres codes CPF disponibles, émanant de :

- 31 branches professionnelles
- 15 COPAREF (liste régionales)